



ADMISSION ET INSCRIPTION DES ÉLÈVES - ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

PROGRAMME PASSE-PARTOUT



POUR ÊTRE ADMIS AU PROGRAMME PASSE-PARTOUT EN SEPTEMBRE 2017,
L'ENFANT DEVRA ÊTRE AGÉ DE 4 ANS AVANT LE 1^{ER} OCTOBRE 2017

MATERNELLE

POUR ÊTRE ADMIS EN CLASSE MATERNELLE EN SEPTEMBRE 2017,
L'ENFANT DEVRA ÊTRE AGÉ DE 5 ANS AVANT LE 1^{ER} OCTOBRE 2017

ÉCOLES	DATES	HORAIRES
SECTEUR NORMANDIN		
Endroit : Secrétariat de l'école		
Sainte-Marie, Normandin	Lundi 16 janvier 2017 au vendredi 20 janvier 2017	8 h 30 à 11 h 15 13 h à 15 h 30
Jean XXIII, Saint-Thomas Saint-Lucien, Saint-Edmond-les-Plaines	Lundi 16 janvier 2017 au vendredi 20 janvier 2017 Endroit : École Jean XXIII (418 276-8735) pour les enfants de Saint-Thomas et Saint-Edmond-les-Plaines	9 h à 11 h 15
Sainte-Lucie, Albanel	Lundi 16 janvier 2017 au vendredi 20 janvier 2017	8 h 15 à 11 h 15 12 h 45 à 15 h
Notre-Dame-de-Lourdes, Girardville	Lundi 16 janvier 2017 au vendredi 20 janvier 2017	8 h 30 à 11 h 15 12 h 45 à 15 h
SECTEUR DOLBEAU-MISTASSINI		
Endroit : Secrétariat de l'école		
Sainte-Thérèse, Dolbeau-Mistassini	Lundi 16 janvier 2017 au vendredi 20 janvier 2017	8 h 30 à 11 h 15 12 h 30 à 14 h
Notre-Dame-des-Anges, Dolbeau-Mistassini	Lundi 16 janvier 2017 au vendredi 20 janvier 2017	8 h à 11 h 12 h 30 à 15 h
Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Eugène-d'Argenteau	Lundi 16 janvier 2017 au vendredi 20 janvier 2017	9 h à 11 h 13 h à 15 h
Bon-Pasteur, Sainte-Jeanne-d'Arc	Lundi 16 janvier 2017 Endroit : École Bon-Pasteur pour les enfants de Sainte-Jeanne-d'Arc et Péribonka	8 h à 11 h 30 12 h 45 à 15 h 15
La Source, Saint-Ludger-de-Milot	Vendredi 20 janvier 2017	12 h 30 à 15 h
Les Prés Verts, Saint-Augustin	Vendredi 20 janvier 2017	8 h à 11 h

Le **CERTIFICAT DE NAISSANCE (GRAND FORMAT)** est **OBLIGATOIRE** lors de la première inscription dans une école de la Commission scolaire. Vous pouvez obtenir ce document en vous adressant au bureau du *Directeur de l'état civil*, 2535, boul. Laurier, Québec (Québec), G1V 5C5 (Tél. : 1-877-644-4545). Le formulaire de demande de certificat est également disponible auprès des bureaux de Services Québec, ainsi qu'au Palais de justice. Vous pouvez aussi le commander directement par Internet à l'adresse : www.etatcivil.gouv.qc.ca. Une **PIÈCE D'IDENTITÉ** sera également demandée à l'un des parents comme preuve de résidence au Québec, soit le **PERMIS DE CONDUIRE**.

DEMANDE DE DÉROGATION – Les parents qui désirent se prévaloir d'une demande de dérogation à la maternelle pour l'année scolaire 2017-2018, à l'âge d'admission en vertu de l'article 56 du Règlement concernant le Régime pédagogique, doivent le faire avant le **31 mars 2017**. Une telle demande concerne des cas exceptionnels et des enfants considérés comme particulièrement aptes à la scolarisation. Pour toute information additionnelle, veuillez contacter M^{me} Chantal Tremblay au numéro 418 275-4136, poste 1045.

Prendre note que pour les élèves fréquentant déjà une école primaire ou secondaire, les parents recevront la fiche d'inscription à la maison par l'intermédiaire de leur enfant.